

NOTES ET CHRONIQUES

LES CONDITIONS DE LOGEMENT DES TRAVAILLEURS MIGRANTS EN FRANCE

par

Michèle TALLARD

Nous nous proposons de résumer ici la recherche que nous avons effectuée pour le compte de la Commission des Communautés Européennes concernant les conditions de logement des travailleurs migrants en France ⁽¹⁾. Des recherches sur le même thème et ayant pour objet les migrants vivant à l'intérieur de chaque pays ont été menées parallèlement. Seules, l'Italie et l'Irlande, pays d'émigration, se sont préoccupées du devenir des régions d'immigration et du projet-logement de leurs ressortissants à l'étranger ⁽²⁾. Ce travail a donc fait l'objet d'une coordination centrale, et un rapport de synthèse faisant le point sur les conditions de logement des travailleurs migrants dans les neuf pays de la Communauté a été remis à la Commission à la fin de l'année 1976 ⁽³⁾. En conclusion de cette note, nous donnerons les grands axes et les propositions contenues dans ce rapport.

Au 1^{er} janvier 1975, la population étrangère en France atteignait plus de quatre millions de personnes, soit 7,7 % de la population totale. C'est dire que le logement de cette population est un problème d'ampleur nationale et un certain nombre d'études ont dépeint les conditions de logement de cette population comme déplorables.

Nous nous sommes donc demandés si, au-delà de certaines carences de la politique du logement, il ne fallait pas essayer de déterminer les causes structurelles de cette situation de logement à travers l'étude du rôle joué par la main-d'œuvre immigrée dans le fonctionnement du système économique global et celle des liens existants entre cette fonction économique de la main-d'œuvre immigrée et ses condi-

(1) B. JOUSSELLIN, M. TALLARD, Les conditions de logement des travailleurs migrants en France, Rapport C.R.E.D.O.C. ronéoté, décembre 1975.

(2) On trouvera dans les prochains numéros de la revue les résumés des études menées dans les différents pays européens.

(3) J. DELCOURT, Rapport international sur les conditions de logement des travailleurs migrants dans les pays de la Communauté.

tions de logement. Cette démarche a permis d'élaborer une hypothèse de travail dont on s'est efforcé de vérifier la pertinence. Cette hypothèse peut ainsi être énoncée : les conditions de logement des migrants sont déterminées par deux facteurs très liés qu'il est difficile de classer :

– La structure de marché du logement national et la position des immigrés sur ce marché ou par rapport à lui ;

– La fonction économique et sociale de la migration et la politique de l'État à travers sa politique d'introduction et d'accueil.

En ce sens, l'intérêt de cette étude nous paraissait double :

– D'une part, un travail comparatif mené simultanément dans les neuf pays de la Communauté Européenne : certes, si ces pays ont des lois de fonctionnement du système économique assez similaires, chacun d'eux a sa propre politique d'immigration, sa propre politique sociale et les règles du jeu politique et social (relation entre les partenaires sociaux) y sont sensiblement différentes. Cette étude devrait donc permettre d'indiquer tant la part de la fonction économique de la main-d'œuvre immigrée comme facteur explicatif de ses conditions de logement, que l'impact différentiel des politiques et des données économiques et sociales propres à chaque pays ;

– D'autre part, une observation de l'influence du tissu urbain sur le mode d'insertion des travailleurs migrants ; en effet, si on estime que, selon l'expression d'H. Lefebvre, *la ville est la projection au sol des rapports sociaux*, le tissu urbain apparaît alors comme façonné par l'évolution des rapports sociaux à travers tant l'industrialisation que le fonctionnement du marché foncier⁽¹⁾. En conséquence, un groupe social ayant une certaine fonction économique, les travailleurs migrants pourraient avoir des types d'insertion⁽²⁾ différenciés suivant les modes de formation et d'évolution des tissus urbains étudiés. De plus, cette insertion pourrait être modifiée par le contexte socio-économique local et l'impact des politiques du logement national.

Enfin, à travers une étude localisée, il était possible d'analyser l'influence du type de marché de l'emploi et du type de fonctionnement du marché du logement auxquels se trouve confrontée la main-d'œuvre étrangère, et à partir de la confrontation de ces résultats localisés et de l'analyse globale, d'élaborer des conclusions et des propositions.

LA MÉTHODE DE TRAVAIL

La réalisation de ces objectifs passait par plusieurs étapes :

– Une étude macro-économique de la fonction économique et sociale de la main-d'œuvre immigrée et des conditions dans lesquelles est produit le logement de cette main-d'œuvre ;

– Le choix de zones dans lesquelles une analyse approfondie serait effectuée.

La méthode d'investigation a été la même dans les neuf pays : une enquête auprès de 800 personnes dont 100 nationaux (groupe témoin) avec un questionnaire commun auquel des questions spécifiques pouvaient être ajoutées par pays. Le chiffre de 800 ne permettant pas d'effectuer une enquête représentative, le choix d'une méthode

(1) Nous avons analysé cette formation du tissu urbain dans un précédent travail : P. MARÉCHAL, M. TALLARD, *Les causes socio-économiques du mauvais logement*.

(2) L'insertion sociale d'un groupe pourrait se définir à partir de la connaissance et de la pratique des règles du jeu de la société d'accueil (ex. : droit syndical, utilisation des équipements collectifs) et de la capacité des individus qui le constituent à former un tissu de relations sociales tant à l'intérieur de ce groupe qu'au sein de la société d'accueil.

d'échantillonnage conforme aux spécificités locales était recommandé par la Commission. Nous nous sommes limités à une seule région, la Région parisienne, à l'intérieur de laquelle nous avons choisi trois zones d'enquête : les 19^e et 20^e arrondissements de Paris, Vitry, la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Dans la logique de la démarche énoncée plus haut, ces trois zones d'enquête paraissaient significatives des trois phases d'évolution du système économique et du type de tissu urbain que chacune de ces phases avaient tissé :

— Les 19^e et 20^e arrondissements de Paris ont été profondément marqués par les débuts de l'industrialisation et une population ouvrière y est venue, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, surpeupler les logements existant à proximité des fabriques. Aujourd'hui, l'insalubrité des logements anciens, la pérennité d'industries familiales qui périclitent et la présence d'une population ouvrière et immigrée importante sont la marque de ce mode de formation du tissu urbain. Mais celui-ci tend à être bouleversé par la restructuration du système économique à travers la rénovation urbaine qui en est la conséquence ;

— Vitry s'est développée entre 1900 et 1930 avec le passage de la fabrique à l'unité industrielle et le développement des industries en proche banlieue. Cette industrialisation rapide a entraîné une forte croissance d'une population ouvrière qui se construit elle-même des pavillons très insalubres. Ce développement de la banlieue pavillonnaire est caractéristique de cette période et visible dans toute la ceinture de Paris ;

— Saint-Quentin-en-Yvelines, ville nouvelle dont les Pouvoirs Publics ont décidé la construction en 1965, nous paraît caractéristique de cette restructuration de la Région parisienne, marquée par la volonté de créer, *ex-nihilo*, un pôle d'activités économiques et des zones d'habitat susceptibles d'accueillir les différents types de population pouvant être employée sur ces zones.

Le plan de l'étude française suivait donc les différentes étapes et impératifs de cette méthode ⁽¹⁾ :

— Une brève analyse de la fonction socio-économique de la main-d'œuvre immigrée et de ses conditions de logement ;

— Une description du contexte de chacune des immigrations retenues et des données socio-économiques des zones d'enquête ;

— Les axes explicatifs élaborés dans la première partie et les données de la seconde ont guidé l'élaboration du questionnaire et l'exploitation des résultats où nous nous sommes efforcés de déterminer l'influence sur les conditions de logement tant des caractéristiques d'emploi et des caractéristiques personnelles des enquêtés que des données propres à chacun des tissus urbains et aux politiques mises en œuvre.

1. LA FONCTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LA MAIN-D'ŒUVRE IMMIGRÉE

Le but de cette première partie était d'analyser la fonction socio-économique de la main-d'œuvre immigrée et l'éventuelle adéquation du type de logement produit pour cette main-d'œuvre à sa fonction et à son évolution.

L'analyse des caractéristiques de la main-d'œuvre immigrée :

- faible qualification ;
- salaires faibles ;

(1) Nous ne reviendrons ici que très brièvement sur les deux premières parties et nous tirerons un certain nombre de conclusions à partir des résultats de l'enquête.

- coût de formation (« coût d'élevage ») épargné au pays d'accueil ;
- des procédures souples d'entrées et de sorties du travail qui en font un volant de main-d'œuvre qui permet les ajustements conjoncturels ;
- le maintien dans des postes où les conditions de travail sont particulièrement pénibles ;

fait apparaître le caractère structurel de l'immigration au niveau des fondements économiques du système productif, coût de la force de travail, coût de sa reproduction, constitution d'un volant de main-d'œuvre.

D'autre part, le statut juridique particulier fait à cette main-d'œuvre la met en marge du mouvement ouvrier national (vulnérabilité aux expulsions...); cette marginalisation, accentuée par le fait que l'immigration apparaît comme une période transitoire, le pays d'origine restant le cadre de référence, permet de lui imposer des conditions de vie et de travail spécifiques.

Ainsi, pour la main-d'œuvre immigrée qui a comme principales caractéristiques d'être disponible, mobile, déqualifiée, de faible coût, et d'être maintenue dans un statut différent de celui de la main-d'œuvre nationale, une structuration de l'habitat permettant sa rapide mobilisation et/ou le maintien de ce statut sera donc la plus appropriée à sa fonction économique. Plusieurs formes d'habitat peuvent répondre à cet objectif : milieux vétustes (mobilisation immédiate), habitat réglé : foyer ou cité de transit (mobilisation plus contrôle social).

C'est la spécificité de ce lien fonction économique-conditions de logement qui fonde la spécificité de l'accès au logement de la population immigrée. Ce lien a évolué historiquement avec les restructurations de l'appareil productif :

1960

- | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Ouverture des frontières</p> <p>→ première restructuration de l'appareil productif</p> <p>→ embauche sauvage pour faire face aux ajustements conjoncturels</p> <p>→ mobilisation de la main-d'œuvre dans les milieux vétustes</p> | } | { | <p>Politique d'immigration laxiste et intervention de l'État seulement pour résoudre les tensions au niveau politique (algérien).</p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

1968-1970

- | | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>La suprématie des firmes multinationales s'affirme</p> <p>→ nouvelle restructuration de l'appareil productif</p> <p>→ concentration des entreprises et formation de grands groupes ayant des stratégies de main-d'œuvre à long terme</p> <p>→ mobilisation de la main-d'œuvre selon les besoins géographiques et dans les lieux permettant le contrôle social et la reconstitution de la force de travail (foyers).</p> | } | { | <p>Politique d'immigration plus rigoureuse : contrôle des flux.</p> <p>Structure de financement du logement permettant la libre disposition, par les entreprises, de leur stratégie de main-d'œuvre : le financement complémentaire 1 %.</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

2. ÉTUDE DES CONTEXTES

Ces axes d'analyse seront les axes structurants de l'enquête. Mais afin d'exploiter en toute connaissance de cause les résultats de l'enquête, il était nécessaire de rassembler les informations concernant tant les sujets d'étude (les travailleurs migrants) que leur environnement (les lieux d'enquête).

Les nationalités enquêtées

Les courants d'immigration sont aujourd'hui de plus en plus variés ; le chiffre de 800 enquêtés obligeait à faire un choix parmi les nationalités présentes afin d'obtenir des résultats exploitables. Nous l'avons fait en fonction de deux critères :

1° *La date du début ou du point fort de la vague des différentes nationalités*

— Après la guerre et avant les années 1960 : Italiens et une première vague d'Algériens (fin des années 50).

— 1965-1970 : Portugais.

— Des immigrations encore numériquement faibles mais dont l'importance s'est amplifiée dans les cinq dernières années : Marocains, Tunisiens, Yougoslaves, Africains francophones. Il nous semblait qu'il fallait étudier certaines de ces nationalités en tant que structure future de l'immigration en France, les courants algériens et portugais ayant tendance à stagner.

2° *L'ethnie et le type de rapport avec la France*

Mais l'ancienneté d'implantation dans le pays d'accueil est-il le seul facteur d'insertion ? A ancienneté égale, certaines nationalités ne connaissent-elles pas des conditions de vie meilleures que d'autres ?

Les conditions de vie des Algériens sont-elles proches de celles des Portugais, ces deux nationalités étant présentes en France depuis une dizaine d'années (quelquefois plus pour les Algériens) ou sont-elles plus proches de celles des autres maghrébins (Marocains, Tunisiens) introduits plus récemment en France mais de même ethnie ?

Aussi le critère ethnique traverse-t-il les nationalités à étudier citées ci-dessus.

Enfin, l'appartenance du pays d'émigration à l'ancien empire colonial français nous paraissait un facteur de différenciation non négligeable. Cette appartenance induit un certain nombre de spécificités : juridiques (statut particulier des Algériens et des Africains) et linguistiques (éventualité d'une connaissance élémentaire du français) qui sont de nature à marquer l'insertion sociale des nationalités concernées.

Les lieux d'enquête

Nous avons, dans les premières pages de ce texte, rappelé les caractéristiques des aires d'enquête :

— Paris : 19^e et 20^e arrondissements ;

— Vitry ;

— Saint-Quentin-en-Yvelines ;

qui ont conduit à les choisir comme lieux d'investigation.

En ce qui concerne les travailleurs immigrés, on se trouve face à trois situations très différenciées :

Une population étrangère importante, le plus souvent composée de travailleurs isolés, vivant dans l'habitat insalubre (garnis, meublés) en voie de rénovation y côtoie une population française formée de personnes âgées ou de jeunes ménages ouvriers. Les opérations de rénovation induisent un déplacement de cette population dont un tiers seulement dispose de revenus permettant d'accéder aux H.L.M. prévues dans les programmes.

Vitry

La population étrangère est venue se greffer sur une population ouvrière importante du fait de l'existence d'une structure industrielle ancienne. La municipalité a tenté de mener une politique sociale hardie concrétisée par :

- une forte densité d'H.L.M. ;
- l'application des circulaires ministérielles relatives à l'attribution de logements aux familles venant de l'habitat insalubre qui a permis à un nombre important de familles étrangères d'accéder au logement social.

Mais cette politique se heurte à un certain nombre de mécanismes économiques et politiques au premier rang desquels se trouve la spéculation foncière.

Saint-Quentin-en-Yvelines

Les travailleurs étrangers interrogés sont soit des travailleurs du bâtiment qui construisent la ville nouvelle (80 % des travailleurs des chantiers sont étrangers), soit des travailleurs de Renault ou d'autres industries automobiles, logés là par l'intermédiaire des réservations 1 % en H.L.M. (1).

D'autre part, Saint-Quentin-en-Yvelines se caractérise par une forte proportion de cadres (40 %) dans sa population. La plupart sont logés dans les villages de maisons individuelles.

Ainsi, dans la ville nouvelle se font face :

- les logements sociaux ;
- les logements spécifiques des travailleurs immigrés ;
- les villages de maisons individuelles.

Une politique originale de logement des travailleurs de chantiers a été mise en œuvre, qui avait pour principal objectif de faire disparaître l'habitat de chantier inconfortable et trop lié à l'emploi : une association inter-entreprise contrôle le logement des travailleurs, propose des solutions et dispose d'un certain nombre de logements et de places en foyer.

Cette politique, si elle a permis une réelle amélioration du confort, a cependant conduit à l'*assignation* d'un espace, d'un type d'habitat à une certaine catégorie de travailleurs : les travailleurs du bâtiment (et plus largement les travailleurs immigrés). Ces effets sont accentués par la ségrégation spatiale régnante où toute la population relevant du logement social (travailleurs étrangers de chez Renault, mais aussi population défavorisée du département relogée là par la préfecture) est assignée dans des espaces mal équipés.

Cette ségrégation et cette mauvaise localisation ne sont pas à imputer aux intentions de la politique mise en œuvre ici, mais à son impuissance à peser sur les mécanismes économiques et administratifs, ce qui met en évidence, une fois encore, la faible marge de manœuvre des responsables locaux.

(1) 1 % : Contribution obligatoire de 1 % sur la masse salariale que les entreprises doivent consacrer au logement de leurs salariés.

Dans l'enquête, nous nous sommes efforcés de prendre en compte la forte diversité des trois aires afin de tester l'impact des divers types de tissus urbains et des politiques sociales qui y ont été menées sur les conditions de vie des travailleurs migrants.

3. L'ENQUÊTE

La méthode d'enquête

Nous avons effectué l'étude sur un échantillon de 825 enquêtés répartis entre Paris (57 % des enquêtés), Vitry (25 %), Trappes ⁽¹⁾ (17 %). Cet échantillon comprend un groupe témoin d'une centaine de Français choisis suivant des critères de même groupe social (ouvriers), même quartier (et éventuellement même logement).

Nous avons utilisé pour base de sondage les fichiers étrangers des préfectures, complétés par le fichier des demandes de logement. Mais nombre d'adresses étant erronées, nous avons aussi procédé par balayage systématique des quartiers et tirage au hasard. Pour les Africains, nous avons utilisé les listes d'adresses de foyers et de garnis communiquées par la Préfecture de Police.

Nous avons retenu six nationalités ainsi réparties sur les trois aires :

TABLEAU I

NATIONALITÉS	EFFECTIFS				%
	Paris	Vitry	Trappes	TOTAL	
Français	59	31	19	109	13,2
Italiens	39	30	0	69	8,4
Portugais	109	46	55	210	25,5
Yougoslaves	70	5	7	82	9,9
Maghrébins	152	91	55	298	36,1
Africains	47	5	5	57	6,9
TOTAL	476	208	141	825	100,0

Il n'a pas été possible d'assurer la représentativité de chaque nationalité sur chaque aire, les résultats ne sont pas représentatifs, ni de la France, ni de la Région parisienne. Mais nous avons essayé de saisir les principaux types de logement que connaissent les immigrés dans chaque aire afin de recouvrir un *ensemble de situations spécifiques* aux conditions de vie des travailleurs étrangers.

Le questionnaire a été traduit et l'interview fait en langue d'origine. Il s'attachait à décrire :

- les caractéristiques personnelles des enquêtés ;
- leur statut juridique ;
- leur insertion professionnelle ;
- leurs conditions de logement ;
- leur insertion sociale.

(1) Trappes, étant la plus importante commune de la ville nouvelle, désigne pour la commodité de la lecture, dans le texte et les tableaux, l'ensemble des communes de la ville nouvelle.

Les caractéristiques personnelles des enquêtés

A l'exception des Italiens et des Algériens qui appartiennent, dans leur majorité (82 % pour les premiers et 58 % pour les seconds), à des vagues antérieures à 1965, une forte proportion des enquêtés de chaque nationalité (de 40 à 60 %) sont arrivés en France entre 1965 et 1970. Seulement 30 % des enquêtés sont arrivés après 1970.

Cette répartition correspond assez bien à la composition historique des vagues d'immigration en France. Les arrivés récents paraissent toutefois sous-représentés du fait de notre base de sondage.

A l'exception des Italiens et du groupe témoin français, toutes les nationalités se trouvent en majorité dans la tranche d'âge des 25 à 55 ans, c'est-à-dire celle de la pleine activité professionnelle. Les Français sont les plus nombreux dans les tranches d'âge les plus jeunes et les plus âgées. Quelle que soit leur nationalité, la plupart des migrants sont arrivés seuls (rejoints plus ou moins vite par leur famille).

Enfin, la majeure partie des enquêtés possèdent une carte de séjour de résidents ordinaires (pour ceux qui sont soumis à la possession de cette carte) ce qui correspond à leur ancienneté moyenne d'immigration.

L'insertion professionnelle des enquêtés

Nous avons retrouvé dans cet échantillon, malgré son caractère aléatoire, les caractéristiques générales de l'insertion professionnelle des travailleurs immigrés (cf. supra).

Au-delà de ces caractéristiques, nous avons essayé de mettre en évidence des cheminements professionnels spécifiques selon les nationalités. Nous avons choisi notre groupe témoin français sur un critère de même localisation des logements et de quasi même groupe socio-professionnel (catégorie ouvriers au sens large bien que nous ayons quelques cadres moyens). Nous pouvons donc tenter de dresser le profil de ce groupe français qui vit dans les mêmes quartiers que les étrangers :

- ils sont assez jeunes (avec, à Paris, une faible minorité de plus de 65 ans);
- ils travaillent dans l'industrie ou les services, dans de petites entreprises;
- ils sont souvent ouvriers qualifiés ou cadres techniciens;
- ils ont souvent deux salaires (plus de 60 % de femmes sont actives) par ménage.

Mais leur utilisation relativement faible des canaux officiels du marché de l'emploi (plus forte que les étrangers, mais faible dans l'absolu) et leur mobilité relativement forte pour les Français (58 % ont plus de 3 ans d'ancienneté dans leur travail contre 66 % dans l'ensemble des ouvriers français du bâtiment et de l'industrie selon l'enquête sur la structure des salaires de l'I.N.S.E.E.) conduisent à penser qu'ils forment un *groupe en transition* vers une promotion professionnelle et un meilleur logement.

Les Portugais et les Italiens sont surtout implantés dans le bâtiment; ces derniers connaissent dans ce secteur d'activité une situation proche de celle des Français (salaires, qualification).

Pour tenter de dresser une hiérarchie entre les nationalités du point de vue de l'insertion professionnelle (qualification, salaire, stabilité), nous avons tenté d'évaluer l'importance respective des critères, années d'arrivée et ethnies. Dans notre échantillon, les Portugais appartiennent à la même vague d'arrivée que les Marocains et les Tunisiens alors que les Algériens appartiennent à une vague plus ancienne (antérieure à 1965).

En comparant la situation professionnelle de ces nationalités (cf. tableaux ci-après), on constate que pour un même secteur, le bâtiment :

– les Algériens jouissent d'une meilleure qualification et d'un meilleur salaire que les Marocains et les Tunisiens;

– la situation des Portugais est proche ou légèrement supérieure à celle des Algériens.

TABLEAU II
Catégorie socio-professionnelle par nationalité

(% lignes)

NATIONALITÉ	Employés Cadres	O.Q.	O.S. et manœuvres	Pers. serv. + autres ouvriers	Autres	TOTAL
Français	12,4	32,0	34,0	18,6	3,0	100
Italiens	12,5	45,3	40,6	1,6	0,0	100
Portugais	2,5	27,5	63,5	5,0	1,5	100
Yougoslaves	8,9	43,0	40,5	7,6	0,0	100
Algériens	3,9	28,7	53,5	9,3	4,6	100
Marocains	1,4	24,3	65,7	7,1	1,5	100
Tunisiens	0,0	19,0	70,9	10,1	0,0	100
Africains	1,8	14,0	63,1	17,5	3,6	100
TOTAL	5,0	29,3	54,8	9,0	1,9	100

TABLEAU III
Qualification dans le bâtiment par nationalité

(% lignes)

NATIONALITÉ	Cadres	O.Q.	O.S. + Manœuvres	Autres	TOTAL
Français	11,2	<u>61,1</u>	22,2	5,5	100
Italiens	12,8	<u>53,9</u>	33,3	0,0	100
Portugais	1,4	28,0	68,5	2,1	100
Algériens	0,0	36,2	61,7	2,1	100
Marocains, Tunisiens	0,0	17,7	80,0	2,3	100
TOTAL	3,0	33,2	61,7	2,1	100

TABLEAU IV

Salaire du chef de ménage dans le bâtiment par nationalité

(% lignes)

NATIONALITÉ	Moins de 1 699 F.	1 700 à 2 099 F.	2100 à 2 499 F.	Plus de 2 500 F.	TOTAL
Français	16,7	27,7	16,7	38,9	100
Italiens	5,5	27,8	22,3	44,4	100
Portugais	24,0	34,2	19,2	22,6	100
Algériens	18,0	40,0	32,0	10,0	100
Marocains, Tunisiens	34,1	45,4	20,5	0,0	100
TOTAL	21,8	35,8	21,7	20,7	100

Il apparaît donc que le critère année d'arrivée joue à l'intérieur d'une même ethnie mais que, dans une même vague d'arrivée, le critère ethnique est le plus discriminant. Parmi les maghrébins, le critère année d'arrivée n'a une réelle influence qu'au-delà d'une ancienneté de 10 ans ; en-dessous, la situation s'améliore peu.

TABLEAU V

Catégorie socio-professionnelle par année d'arrivée

(% lignes)

ANNÉE D'ARRIVÉE	Employés, Cadres	O.Q.	O.S. et manœuvres	Pers. serv. + autres ouvriers	Autres	TOTAL
Avant 1965	4,2	35,3	50,7	7,4	2,4	100
De 1965 à 1969	3,8	25,6	60,5	7,5	2,6	100
De 1970 à 1975	3,6	26,4	61,1	8,3	0,6	100
TOTAL	3,9	28,9	57,6	7,7	1,9	100

Ainsi, on peut tenter de dresser une hiérarchie des nationalités présentes dans notre échantillon quant à leur insertion professionnelle où le haut serait occupé par les Italiens et le bas par les Africains, les Marocains et les Tunisiens, et le milieu par les Yougoslaves ⁽¹⁾, les Portugais et les Algériens.

(1) La situation particulière des Yougoslaves s'explique par notre mode d'échantillonnage où ces derniers sont essentiellement présents à Paris dans de petites entreprises ou chez des artisans.

On peut, en outre, faire quelques réflexions sur le type de marché de l'emploi dans lequel s'insère la main-d'œuvre immigrée présente dans notre échantillon ou une fraction d'entre elle :

— la plupart des nationalités et en tout cas les plus déqualifiées ne s'insèrent pas dans le marché de l'emploi par les filières classiques : agence pour l'emploi ou annonces dans les journaux, mais sont embauchées à « la porte » ou par des amis ;

— certaines nationalités particulièrement peu qualifiées cumulent certaines caractéristiques :

→ un niveau de salaire très bas car ces travailleurs sont peu qualifiés et le ralentissement d'activité dans le bâtiment durant l'hiver 1975 affecte la durée du travail,

→ une mobilité plus forte que la moyenne : ceci est particulièrement le cas des manœuvres travaillant dans le Bâtiment et/ou dans des petites entreprises,

→ un chômage relativement plus important : ce sont essentiellement des manœuvres, maghrébins (et plus spécialement algériens) travaillant dans le Bâtiment qui en sont le plus souvent victimes,

→ une faible syndicalisation : elle est surtout remarquable chez les manœuvres travaillant dans les petites entreprises.

Il apparaît ainsi que l'on peut mettre en évidence le profil d'une certaine catégorie : *manœuvres ayant de faibles salaires, une forte mobilité, une insertion précaire, et n'utilisant pas les mécanismes classiques du marché de l'emploi tant dans leur moyen d'accès que dans leur connaissance du jeu revendicatif.*

Ces caractéristiques sont assez proches de celles avec lesquelles on décrit habituellement le second marché de l'emploi ⁽¹⁾. Ainsi, une fraction de la main-d'œuvre immigrée constitue une part non négligeable de ce second marché de l'emploi.

Les conditions de logement

Les mauvaises conditions de logement connues par les étrangers de notre échantillon sont flagrantes, qu'on les compare à celles des Français de notre échantillon ou aux conditions globales mises en évidence dans l'enquête logement I.N.S.E.E. 1973 :

— mauvais confort, vétusté et surpeuplement vont souvent de pair ;

— parmi les plus mauvais, certains types de logement apparaissent comme spécifiques de certains groupes : les logements de fortune et les logements en meublés (Portugais en logements de fortune, Maghrébins et Africains en meublés, hommes seuls en logements de fortune) ;

— 58 % des logements que nous avons enquêtés n'ont que l'eau courante pour élément de confort alors que ce n'est le cas que de 23 % des logements dans l'enquête I.N.S.E.E. 1973. Dans l'ensemble, les conditions de confort et de peuplement sont deux fois inférieures à celles relevées dans l'enquête 1973 pour l'ensemble de la population.

Nous avons retenu comme indices :

— pour le confort :

- le taux de logements ayant seulement l'eau,
- le taux de logements ayant tous les éléments de confort (eau, W.C., installation sanitaire, chauffage central),
- le taux de logements disposant d'une cuisine personnelle ;

(1) Le second marché de l'emploi : ce concept commence à être appréhendé à partir des travaux du Centre d'Études de l'Emploi sur le bassin d'emploi d'Annecy, lesquels ont mis en évidence l'existence d'une fraction de la main-d'œuvre particulièrement mobile et déqualifiée tout au long de sa vie professionnelle.

- pour la qualité :
 - le taux de logements ayant entre un et cinq défauts ;
- pour le peuplement :
 - moins de 1,5 personnes par pièce,
 - le taux de logements surpeuplés (normes I.N.S.E.E.).

TABLEAU VI
Indices de qualité et de peuplement par nationalité

(%)

NATIONALITÉ	Taux de bon confort	Logements avec eau seulement	Cuisine personnelle	Moins de 5 défauts	Moins de 1,5 pers. par pièce	% de logts surpeuplés
Français	35,8	40,4	79,8	50,5	57,0	40,2
Italiens	24,6	42,0	72,5	59,4	46,4	53,6
Portugais	15,7	63,8	52,4	23,9	39,5	57,6
Yougoslaves	13,4	67,1	53,8	42,7	46,3	53,7
Maghrébins	22,1	56,7	44,0	30,9	29,6	67,3
Africains	17,5	70,2	17,5	33,3	38,2	61,8
ENSEMBLE	21,3	57,1	52,4	35,4	39,4	58,3
ENSEMBLE DES ETRANGERS NON CEE	18,5	61,5	45,4	30,3	35,2	61,0

Les chiffres du tableau 6 semblent indiquer qu'il y a deux groupes : d'un côté les Français et les Italiens, et de l'autre, les Portugais, Maghrébins, Yougoslaves et Africains, les premiers ayant des conditions de logement nettement supérieures aux seconds.

Les Français sont les mieux lotis, suivis de près par les Italiens. Ces derniers sont installés en France depuis 1955 au moins, et ils sont en général bien insérés.

Dans le deuxième groupe, les Portugais et les Yougoslaves sont légèrement mieux logés que les Maghrébins et les Africains.

Les résultats relatifs au surpeuplement ne vont pas toujours de pair avec le confort car les Maghrébins et les Portugais ont des familles plus nombreuses que les Yougoslaves. Les Maghrébins et les Africains connaissent des conditions de surpeuplement vraiment extrêmes. En effet, sont plus de cinq par pièce :

- 9,6 % des Maghrébins ;
- 10,9 % des Africains ;
- et seulement 2 % des Portugais.

Pour les Africains, c'est l'entassement dans des foyers à dix par pièce et en dortoir, et dans des conditions de confort très mauvaises. On peut se demander si ces différences au niveau du logement relèvent de phénomènes purement ethniques, ou si elles s'atténuent avec l'ancienneté de l'immigration.

Le confort et la qualité du logement s'améliorent avec l'ancienneté en France, alors que les conditions de peuplement sont plutôt meilleures pour les derniers arrivés. Cela vient certainement du fait que les migrants arrivent d'abord seuls en France et ne font venir leur famille qu'ultérieurement.

TABLEAU VII

Indices de qualité et de peuplement du logement par année d'arrivée

(%)

ANNEE D'ARRIVEE EN FRANCE	Taux de bon confort	Logements avec eau seulement	Moins de 5 défauts	Moins de 1,5 pers. par pièce	% de loge- ments sur- peuplés
Avant 1965	24,7	54,6	33,6	36,5	60,8
De 1965 à 1969	19,1	59,2	35,8	33,6	63,6
De 1970 à nos jours	12,3	66,0	28,1	40,8	58,7
ENSEMBLE	19,0	59,7	32,9	36,6	61,3

Les résultats suivants le confirment : le surpeuplement est surtout le fait des familles.

TABLEAU VIII

Indices de qualité et de peuplement selon le statut civique et social

(%)

STATUT CIVIQUE ET SOCIAL	Taux de bon confort	Logements avec eau seulement	Moins de 5 défauts	Moins de 1,5 pers. par pièce	Logements sur- peuplés
Célibataire	11,8	68,6	25,7	66,2	33,1
Marié, vit seul	6,5	74,9	31,8	48,7	51,2
Marié, vit avec sa famille	31,0	45,4	40,1	26,7	69,6
ENSEMBLE	21,5	56,9	35,4	39,5	58,3

Ce sont les hommes mariés vivant seuls qui connaissent les plus mauvaises conditions de logement. Ils ont, en effet, une stratégie d'économie maximum.

Les conditions de logement des travailleurs migrants sont donc nettement inférieures à celles des Français, mais entre les migrants eux-mêmes, les différences sont liées à la fois à un phénomène ethnique, d'ancienneté d'immigration et de composition familiale.

D'autre part, les enquêtés portent un jugement lucide sur leurs conditions de logement à partir des conditions objectives de confort qu'ils connaissent et qu'ils ont connues. Ils apprécient peu le logement insalubre : la majorité de ceux qui vivent dans de telles conditions (Paris, Vitry) désirent changer de logement. Leur

taux de mobilité montre qu'ils n'hésitent pas à le faire, mais les résultats particuliers obtenus à Saint-Quentin-en-Yvelines permettent de penser que seul le logement social représente une réelle amélioration du confort.

Enfin, il semble que la ségrégation par le logement se manifeste à plusieurs niveaux :

— les conditions d'accès au logement : devant l'étroitesse du marché du logement auquel ils peuvent s'adresser, les migrants n'ont généralement le choix qu'entre le logement insalubre et le logement patronal (foyer ou 1 % en H.L.M.). Ceci se traduit notamment par un fort recours à des canaux informels (amis) pour l'obtention d'un logement ;

— le type de logement : les logements tant en foyers qu'en cités de transit où sont regroupés des travailleurs isolés ou des familles étrangères, même si quelques Français y sont mêlés, restent, dans la conscience collective, des logements pour étrangers.

En définitive, ces logements, qu'ils soient insalubres ou spécifiques et contrôlés, ne sont-ils pas des freins à l'insertion sociale des migrants en contribuant à leur marginalisation ?

L'insertion sociale

Dans l'étude des conditions de vie des migrants, l'insertion professionnelle et les conditions de logement sont essentielles. Cette étude ne serait pas complète si elle ne s'interrogeait pas aussi sur l'insertion sociale du migrant. Mais insertion n'est pas synonyme d'assimilation ; par insertion, il faut entendre non rejet et non discrimination par la société française (relations et structure sociale) d'un groupe qui garde son autonomie culturelle et sa spécificité.

Dans la logique de la définition donnée au début de cette note, nous avons mesuré l'insertion sociale par trois types de critères :

- existence des relations amicales (en général) ;
- niveau de relation avec la communauté ;
- utilisation des loisirs et des équipements du quartier.

En outre, l'étude de l'insertion sociale informe sur l'importance de la spécificité de chaque aire. *Certains types de tissu urbain sont-ils plus favorables à une bonne insertion sociale ? Pourquoi d'autres favorisent-ils le rejet ? Dans ce dernier cas, peut-on se satisfaire de bonnes conditions de confort et considérer l'insertion sociale comme secondaire ?*

Les questions posées portaient sur :

- l'existence et la fréquence des relations avec les Français hors du travail ;
- l'existence et la fréquence des relations avec les Français du quartier.

Les résultats obtenus nous permettent d'avancer quelques conclusions quant aux possibilités d'insertion de la population immigrée :

— aucune nationalité sauf les Italiens, n'est réellement insérée, c'est-à-dire n'a pu créer un réel tissu de relations sociales avec des Français ; les Portugais apparaissent relativement insérés dans le quartier ;

— cette marginalisation est particulièrement accentuée pour les groupes marqués par une différence ethnique : Maghrébins, Africains ; elle se double vis-à-vis des Algériens d'un antagonisme historique (guerre d'Algérie).

D'autre part, si l'on examine le lien entre ce critère de relation et le niveau de revenu et la qualification, il apparaît que ce sont les groupes les plus déqualifiés et de revenus les plus faibles pour lesquels le niveau de relations avec les Français ⁽¹⁾

(1) Nous avons construit une variable globale de relations avec les Français à partir des questions concernant les relations hors travail et celles dans le quartier.

est le moins élevé. On peut se demander si l'on n'assiste pas là, de la part de la population française, parallèlement au rejet ethnique, à une réaction « petit blanc », de rejet d'un groupe que l'on a quitté et dont la présence rappelle sa propre origine sociale.

TABLEAU IX
Fréquence des relations avec les Français par nationalité (% lignes)

NATIONALITÉ	OUI souvent	OUI Quelquefois	NON jamais	TOTAL
Français	75,3	20,5	4,2	100
Italiens	51,5	35,3	13,2	100
Portugais	15,7	43,8	40,5	100
Yougoslaves	64,6	19,5	15,9	100
Algériens	29,9	33,6	36,5	100
Marocains	22,7	42,7	34,6	100
Tunisiens	25,6	40,7	33,7	100
(Maghrébins)	(26,8)	(38,0)	(35,2)	(100)
Africains	14,8	50,0	35,2	100
TOTAL	33,6	36,6	29,8	100

TABLEAU X
Relation avec les Français du quartier par nationalité (% lignes)

NATIONALITÉ	OUI	NON	TOTAL
Français	27,8	72,2	100
Italiens	88,1	11,9	100
Portugais	<u>66,5</u>	33,5	100
Yougoslaves	81,5	18,5	100
Algériens	38,5	<u>61,5</u>	100
Marocains	35,6	64,4	100
Tunisiens	48,1	51,9	100
(Maghrébins)	(40,5)	(59,5)	(100)
Africains	27,8	72,2	100
TOTAL	55,0	45,0	100

Si l'on examine les résultats par aire (tableaux 11, 12 et 13), on constate que :
— c'est à Trappes que les relations tant avec les Français en général que dans le quartier en particulier sont les plus mauvaises. On pourrait presque dire qu'il existe un effet de *ghetto* à Trappes. Cela est probablement dû au type de politique du logement qui y est suivi : nombreux logements spécifiques pour immigrés, fort taux de familles étrangères en logement social, isolement des habitats spécifiques et manque d'équipements collectifs ;

TABLEAU XI

Fréquence des relations avec les Français par aire

(% lignes)

AIRE	OUI souvent	NON Quelquefois	NON jamais	TOTAL
Paris	35,7	39,2	25,1	100
Vitry	39,5	27,9	32,6	100
Trappes	18,8	39,9	<u>41,3</u>	100
TOTAL	33,6	36,6	29,8	100

TABLEAU XII

Relation avec les Français du quartier par aire

(% lignes)

AIRE	OUI	NON	TOTAL
Paris	55,6	44,4	100
Vitry	60,3	39,7	100
Trappes	45,5	<u>54,5</u>	100
TOTAL	55,0	45,0	100

TABLEAU XIII

Satisfaction du quartier par aire

(% lignes)

AIRE	OUI	NON	TOTAL
Paris	86,5	13,5	100
Vitry	84,6	15,4	100
Trappes	75,0	<u>25,0</u>	100
TOTAL	84,1	15,9	100

— c'est encore à Trappes que l'on trouve le plus fort taux d'insatisfaction par rapport au quartier. D'autre part, étant donné le fort taux de sans réponse, il est difficile d'exploiter les réponses à la question concernant l'équipement du quartier. On peut toutefois noter que c'est à Trappes qu'il y a le plus de demandes de commerces et d'équipement de loisirs (cinéma) et de services de santé, alors qu'à Paris apparaît plus le manque d'équipement pour enfants (crèches, aires de jeux).

Ce manque d'équipement de rencontre (commerces, loisirs) est un des facteurs qui accentue le rejet des populations maghrébines pour lesquelles joue déjà le rejet ethnique.

Ces résultats concernant la ville nouvelle sont encore corroborés par ceux par type de logement : les logements spécifiques (foyers mais aussi meublés) sont peu propices à l'existence de relation avec les Français. C'est aussi dans le type de logement prédominant sur la ville nouvelle (foyer et logement social) que les enquêtés se déplacent le plus vers Paris pour leurs loisirs... Enfin, c'est encore dans ces types de logement qu'ils se réfugient le plus dans le jeu (tiercé, Loterie Nationale, etc.).

Ainsi, quel que soit le critère observé, on peut mettre en évidence un type de comportement plus accentué dans la ville nouvelle.

Il apparaît donc que cette marginalisation fondée sur des facteurs tant ethniques que sociaux existe en tant que telle, mais qu'elle est plus ou moins favorisée par le type de tissu urbain dans lequel vivent ces groupes.

CONCLUSION

Ce travail s'est déroulé à deux niveaux : un niveau macro-économique, où ont été analysés les mécanismes économiques, politiques et institutionnels de l'immigration et des conditions de production du logement des migrants ; un niveau micro-économique qui est celui des tissus urbains et de l'enquête qui s'y est déroulée. L'un ne peut aller sans l'autre, car il est difficile de parler des types de logement sans expliciter auparavant leurs conditions de production (donc de financement) et le lien de ces conditions de financement avec la fonction économique et sociale occupée par les travailleurs migrants dans le système social français.

Ce double niveau nous permet notamment de mettre en évidence la complexité des facteurs qui contribuent à façonner les conditions de vie des migrants :

— des facteurs macro-économiques qui déterminent la fonction économique et sociale des travailleurs migrants et la production d'un certain type de logement pour un certain type de main-d'œuvre ;

— des facteurs locaux qui déterminent la forme, « l'étendue » du marché du logement et les conditions de vie.

Ainsi, une de nos préoccupations ayant été de définir l'influence du tissu urbain sur le type d'insertion des travailleurs migrants, nous serions tentés de conclure que :

— le cumul des indices de rejet et d'isolement constatés à Trappes permet d'affirmer que la ségrégation spatiale (forte concentration de logements sociaux et forte concentration de population étrangère) doublée d'un habitat spécifique important (foyer, caravaning) ne favorise pas l'insertion sociale, en particulier lorsqu'il n'existe aucun espace de rencontre (commerces, loisirs) et que les logements sociaux sont particulièrement mal équipés et mal desservis. *L'insatisfaction de la population française par rapport au quartier se révèle alors à travers le rejet de la population étrangère ;*

— un tissu urbain ancien où coexistent un certain nombre de catégories sociales ayant une vie sociale importante (Paris, 19^e, 20^e) ou une ville ouvrière semble permettre une meilleure insertion de la population étrangère.

*
* *

Le rapport international s'est également situé à ces divers niveaux ⁽¹⁾

1° *La situation de logement des travailleurs migrants à l'intérieur de la communauté et ses déterminants*

Il est clairement apparu au niveau de l'enquête, que l'explication des différences de logement (à l'exclusion des primo-arrivants célibataires ou isolés de leur famille) ne se trouve pas dans des aspirations moindres ou dans de simples différences culturelles. Les conditions de logement des travailleurs migrants s'expliquent par la place qui leur est réservée dans le système économique et social dans son ensemble et par la localisation géographique qui en découle.

Les conditions de logement des migrants s'expliquent par le fait de leur concentration dans les agglomérations urbaines ou grandes concentrations. Le marché du logement y est particulièrement tendu. Dans l'enquête, les comparaisons que l'on a pu faire entre des groupes de migrants situés en des endroits caractérisés par des degrés de tension différents du marché du logement, montrent que les conditions réelles sont nettement meilleures là où la tension est la moindre. L'explication de conditions relativement meilleures, suite à ces comparaisons entre migrants selon leur localisation, démontre que tout ne peut s'expliquer par des différences culturelles et d'aspiration.

Partant de ce point de vue, on peut suggérer que la Commission, dans l'élaboration de son programme en matière de logement des migrants, tienne compte de cette tension persistante sur le marché du logement au niveau des métropoles et agglomérations urbaines.

Cette tension persistera, même si la crise économique se termine et si le blocage de l'immigration est maintenu, parce que le besoin d'un volant de main-d'œuvre manœuvrière est structurel et qu'en conséquence l'installation durable d'un volant important de travailleurs migrants est inévitable et prévisible.

Il est exclu que le problème du logement des migrants trouve sa solution dans le ralentissement ou même l'arrêt de l'immigration de travailleurs.

Les enquêtes dans les neuf pays ont fait apparaître, en ce qui concerne les conditions de logement, que :

Même si les différences entre la situation de logement des autochtones et celle des migrants pris dans les mêmes quartiers sont mineures parce qu'ensemble, les catégories interrogées se situant dans des couches et des quartiers marginaux en-deçà des moyennes nationales, il reste des différences nombreuses et systématiquement en défaveur du groupe des travailleurs migrants :

- les travailleurs migrants, à la différence des autochtones ont moins souvent accès à la propriété de leur logement ;
- ils sont très peu nombreux à avoir accès aux logements dits sociaux parce que trop chers, souvent mal adaptés à leur situation de famille, mais surtout parce que les conditions d'accession sont plus difficiles à réunir pour les migrants que pour les autochtones.

Dans la plupart des pays, l'accession à la propriété et/ou à un logement social reste un luxe. Ce peut être dû en partie à un manque d'information sur les possibilités et les avantages légaux.

Pour les migrants qui n'ont pas eu accès à la propriété et à un logement social, il a été constaté que :

- à qualité égale de logement, ils paient plus cher que les autochtones ;
- à dimension égale, les logements des migrants sont plus densément occupés ;

(1) Nous reproduisons ci-après quelques extraits du chapitre de synthèse du rapport international (dans sa version provisoire).

— leurs logements ont, le plus souvent, un confort moindre et des lacunes plus nombreuses;

— l'éventail de leur choix est restreint en dehors des quartiers où ils sont confinés, sinon dans les logements offerts par les pouvoirs publics ou les instances privées à but social, du moins dans la partie la plus importante du marché du logement, celle offerte par les propriétaires privés.

Jouent en faveur d'un logement en moyenne meilleur dans le groupe des travailleurs migrants :

— d'abord l'ancienneté de séjour ;
— le fait d'être marié et d'être accompagné de toute ou partie de sa famille ;
— de manière générale, les célibataires tant migrants qu'autochtones, sont les plus mal logés ;

— la nationalité, le statut socio-politique et juridique (ressortissant ou non de la C.E.E.) ne déterminent pas des différences très importantes. Il arrive que des groupes non ressortissants de la C.E.E. comme par exemple, les Portugais et les Espagnols, connaissent une situation relativement meilleure que les ressortissants : de telles constatations ont été faites pour la Belgique et aussi pour le Royaume-Uni où les ressortissants du Commonwealth ont longtemps eu un statut privilégié.

Outre la nationalité, il est vraisemblable que les différences d'ethnies et de couleur de peau continuent à jouer un rôle important dans l'explication des différences et des discriminations constatables, indépendamment du statut juridique et politique concédé aux migrants.

Toutefois, ceci ne signifie nullement que l'effet d'un statut politique et juridique soit nul ; c'est une condition indispensable à l'acquisition d'une certaine force dans le système social, mais avec le statut accordé sur ce plan, toutes choses ne changent pas automatiquement par ailleurs.

2° *Quelques axes pour une nouvelle politique*

Premier principe : non discrimination ou égalité de traitement au niveau communautaire

Dans une première étape, il serait possible de revoir les critères et conditions d'accès aux diverses aides en matière de logement pour éviter qu'ils ne jouent de fait dans le sens de l'exclusion de la plus grande part des travailleurs migrants, mais de tels élargissements ne peuvent suffire, face aux conditions de logement des travailleurs migrants telles qu'elles ont été mesurées dans l'enquête.

Il est apparu nécessaire d'éviter également à l'avenir de créer des migrants de première, seconde et troisième zone en distinguant les travailleurs migrants ressortissants des pays de la Communauté, les travailleurs ressortissants des anciennes colonies, puis de l'ensemble des autres pays.

A l'avenir, il serait souhaitable que les accords bilatéraux disparaissent et qu'en ce domaine on en revienne à la clause de la nation la plus favorisée, ou que l'on fixe au plan de la Communauté un statut des travailleurs migrants évitant toute discrimination ou différence de traitement selon l'origine nationale ou encore selon le mode de recrutement du travailleur ou son mode d'accès dans le pays.

Autre moyen d'action : la définition de catégories cibles dans le cadre d'une politique sociale de logement et la délimitation de zones de besoin

Le groupe des experts s'est attelé à la découverte de critères qui permettent de traiter les migrants sur le même pied que des catégories autochtones et à la recherche de mesures communes à des ensembles de catégories que l'on pourrait considérer en situation comparable de besoin.

Sur la base des résultats de l'enquête, il semble possible d'aider les migrants en cherchant à les grouper dans des catégories avec des autochtones en situation comparable. Ceci s'impose dans la mesure où il ne peut y avoir de mesures spécifiques qu'en faveur d'ensembles de catégories qui, pour des raisons différentes, sont également discriminées par le système économique-social ou par le système politique et juridique.

Une telle politique paraît préférable à celle qui considérerait les migrants comme un groupe faible au même titre que les handicapés sociaux ou les personnes âgées. Diverses délégations se sont prononcées vivement à l'encontre d'une telle assimilation des migrants à des handicapés sociaux ou physiques. Contrairement à d'autres catégories en besoin d'aide, ils ne constituent pas un groupe faible. S'ils subissent des discriminations, ce n'est nullement dû à une faiblesse naturelle, mais à une faiblesse structurellement produite par le statut social, juridique, économique et politique que nos États et nos Pays appliquent aux travailleurs migrants. Ceux-ci constituent, avec leur famille, une force vive au service de nos nations, et c'est à ce titre de producteurs lourds et de consommateurs, favorisant de l'une et l'autre manière la croissance économique de nos pays, et parce qu'ils ont mis quelque chose à notre actif, qu'ils doivent acquérir des droits. Ces hommes et ces familles ne peuvent être simplement assimilés à ces catégories qui, pour un temps ou pour toujours, figurent uniquement au passif des comptes de la nation.

De telles mesures peuvent être recherchées dans de multiples directions.

La première consiste en la définition d'aires géographiques ou écologiques selon les critères utilisés dans leur détermination : la définition d'un périmètre ou d'une zone d'intervention en fonction par exemple de la détérioration de l'habitat.

Si le problème de délimitation des zones peut encore être assez aisément résolu, cette procédure par zone soulève des objections dans la mesure où ces délimitations peuvent être un encouragement au regroupement géographique des migrants, au renforcement d'une position de ghetto en les rendant définitivement observables comme migrants et comme marginalisés dans le système. A terme, ce phénomène de ségrégation aurait toutes les chances de renforcer les discriminations.

La deuxième voie de solution définit les catégories sociales à aider ou des critères de besoin ou encore des degrés de discrimination ou de faiblesse institutionnalisée.

Dans la recherche de cette politique sélective et de cette méthode multicritères, on constate qu'on pourrait aider d'autant mieux les travailleurs migrants et/ou leur famille, qu'ils répondent en grand nombre à divers critères, notamment sur le plan démographique : ils constituent une population relativement jeune (moins de 45 ans), ils sont célibataires ou ont des familles en moyenne plus nombreuses. Ils sont en outre occupés dans des emplois spécifiques, souvent les plus lourds, les plus dangereux, les moins salubres, les plus sales, aux horaires les moins réguliers, les plus répétitifs, bref ceux que fuient bon nombre d'autochtones. Les migrants sont encore dans les maisons les plus vieilles ; ils ne sont que rarement propriétaires.

Parmi ces critères, certains peuvent être d'autant mieux utilisés pour l'octroi de diverses aides qu'ils permettent de constituer des catégories qui ne soient pas composées uniquement de travailleurs migrants, car on y retrouve une frange importante d'autochtones.

RÉSUMÉS-ABSTRACTS

des articles contenus dans ce Numéro

PROJECTIONS DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION DES SOINS MÉDICAUX, VII^e PLAN (1975-1980), par H. FAURE, S. SANDIER et F. TONNELIER. *Consommation*, 1-1977, janvier-mars 1977, pages 5 à 39.

Dans cet article, sont présentées les projections des dépenses de santé en 1980 effectuées dans le cadre du VII^e Plan.

Ces projections reposent sur les résultats des études de démographie et de socio-économie médicale, réalisées en France et à l'Étranger, ainsi que sur des analyses plus spécifiques de l'information chiffrée disponible dans le domaine de la santé. Elles utilisent en outre les hypothèses de base établies pour le VII^e Plan (croissance générale de l'économie, évolution du pouvoir d'achat, évolution des prix).

Entre 1975 et 1980, la valeur de la consommation de soins médicaux s'accroîtrait de 15,6 à 18,2 % par an en moyenne. Ces taux sont plus rapides que ceux observés sur la période de cinq ans 1969-1974; ceci est dû en partie au taux élevé d'inflation générale prévu (8,5 %).

Le volume de la consommation médicale totale devrait s'accroître en moyenne de 7,6 % à 9,4 % par an. Ces taux encadrent la tendance observée entre 1969 et 1974 (+ 8,9 % par an) bien que les prolongations de tendance ne soient pas valables pour tous les postes (accélération pour les médecins, fléchissement pour la pharmacie).

Les prix relatifs de l'ensemble des soins devraient décroître légèrement, surtout du fait de la baisse prévue pour les prix des produits pharmaceutiques, et des services de laboratoire, les prix des autres services augmentant plus rapidement que l'indice général des prix.

Dans les hypothèses présentées, la structure des soins médicaux se modifierait dans le sens d'un accroissement de la part de l'hospitalisation au détriment de la part de la pharmacie.

A l'intérieur des services médicaux aux malades ambulatoires et à domicile, les médecins voient diminuer leur rôle de producteur au profit de leur rôle de prescripteur de services produits par d'autres entreprises médicales (laboratoire, auxiliaires).

FORECASTS OF THE PRODUCTION AND THE CONSUMPTION OF MEDICAL CARE, VIIth PLAN (1975-1980), by H. FAURE, S. SANDIER et F. TONNELIER. *Consommation*, 1-1977, January-March 1977, pages 5 to 39.

The forecasts of the expenditure for medical care in 1980 established for the VIIth Plan are described.

These forecasts are based on the results of studies of medical demography and economy, in France and abroad, and on specific analysis of available health data. The basic assumptions set for the VIIth Plan were used (overall growth of the economy, change of purchasing power, change of prices).

The average increase between 1975 and 1980 of medical care consumption at current prices would be between 15,6 and 18,2 % a year. These rates are higher than those that were observed for the five years period 1969-1974; this is partly due to the predicted high rate of general inflation (8,5 %).

At constant prices, the consumption of medical care as a whole should increase at an average of 7,6 % to 9,4 % a year. These rates are slightly above or slightly lower than the rate that was observed from 1969 to 1974 although prolonging the trends is not suitable for all items (sharper increase for physicians, slowing for drugs).

The relative prices of medical care as a whole should decrease slightly, especially on account of the predicted decrease of the prices of drugs and laboratory tests, the prices of the other medical services should increase more rapidly than the general price index.

On the foresaid assumptions, the structure of medical care should change, hospitalization increasing as a percentage of the whole and drugs decreasing.

Considering the care given to ambulatory or at home patients, physicians will have a lesser part as producers but a greater one as prescribers of services that are produced by other health services (labs, auxiliaries).

LA VALIDITÉ DES RÉSULTATS EN ANALYSE DES DONNÉES, par L. LEBART, *Consommation*, 1-1977, janvier-mars 1977, pages 41 à 69.

Cet article traite de la validation des résultats issus des analyses de données et, plus particulièrement, des méthodes d'analyse factorielle descriptives : analyse en composantes principales (A.C.P.) et analyse des correspondances (A.F.C.). On met en évidence l'inadaptation des taux d'inertie comme critère de qualité des résultats, et l'on discute les rapports de ces notions avec celles d'information au sens mathématique et au sens large, ainsi que des calculs de stabilité par simulation, qui remplacent ici les procédures de test plus classiques. Enfin, pour éclairer la nature et la valeur des résultats, on analyse les modalités pratiques et effectives d'application des méthodes et les diverses critiques qu'elles suscitent, en insistant sur la contribution qu'elles peuvent apporter aux sciences humaines.

LES CONDITIONS DE LOGEMENT DES TRAVAILLEURS MIGRANTS EN FRANCE, par M. TALLARD, *Consommation*, 1-1977, janvier-mars 1977, pages 71 à 90.

Dans cet article, l'auteur retrace les grands axes d'une recherche menée en 1974-1975, concernant les conditions de logement des travailleurs migrants en France, qui s'inscrivait dans le cadre d'une recherche européenne sur ce thème. Après avoir rappelé les facteurs macro-économiques qui déterminent les conditions de vie des travailleurs migrants, l'auteur cerne plus particulièrement un axe de recherche : l'influence du tissu urbain sur l'insertion sociale des travailleurs migrants à partir de l'étude de trois types de tissu urbain : un centre ville, une banlieue ouvrière et une ville nouvelle.

L'accent est mis sur la diversité des situations constatée dans ces trois aires et sur le lien de cette diversité avec les contextes socio-économiques locaux et les politiques qui y ont été menées. Les axes et les propositions contenus dans le rapport de synthèse européen sont succinctement définis en conclusion.

VALIDATION OF THE OUTPUT OF DATA ANALYSIS, by L. LEBART, *Consommation*, 1-1977, January-March 1977, pages 41 to 69.

This report deals with the validation of the output of data analysis methods, especially descriptive factor analysis methods : principal component analysis (A.C.P.) and correspondence analysis (A.F.C.). It deals with percentage of variance, their ability to describe the quality of results, their connection with the concept of information, and with the control of stability of results by simulation. Then, to illustrate the nature and the consistency of the outputs, the uses and misuses of the methods are discussed; the contributions to research in the fields of social sciences are emphasized.

THE HOUSING CONDITIONS OF MIGRANT WORKERS IN FRANCE, by M. TALLARD, *Consommation*, 1-1977, January-March 1977, pages 71 to 90.

The author retraces the main approaches in a study on the housing of migrant workers, the French part of a European 1974-1975 project. After a brief reminder of the macro-economic factors that determine the way of life of migrant workers, the author insists on a particular line of research : the influence of the urban texture on the social insertion of migrant workers as it appears from the study of three different types of urban texture : the center of a town, a suburb mainly inhabited by workmen, and a new town.

She underlines the diversity of the situations observed in the three areas, the link of this diversity with the local socio-economic conditions and the policies that were led there. The outlines and the suggestions of the European Report are then summarized.

BIBLIOGRAPHIE

WALKER (Kathryn E.) et WOODS (Margaret E.). — Time use : A Measure of Household Production of Family Goods and Services. Center for the Family of the American Home Economics Association, Washington, 1976, 328 pages.

K. WALKER et M. WOODS se sont fixés comme perspective de recherche la mesure en valeur de la production domestique des ménages et son insertion dans les comptes nationaux. Leur dernier ouvrage, paru en 1976, est une description fine des temps de production domestique, sans aborder encore le problème de l'imputation en valeur. Elles analysent selon quels critères varient la durée totale de cette production et sa répartition par activité et par membre de la famille.

L'information a été recueillie en 1967-1968 à Syracuse dans l'État de New York auprès de 1 296 ménages. Elle se limite aux activités domestiques de chacun, sans oublier les participations de personnes extérieures, salariées ou non. Les seules mesures exogènes à ce thème sont les durées de travail professionnel et le temps passé hors domicile. Ce sont les seuls éléments donnant idée des substitutions ou compressions d'activités liées aux tâches ménagères. Par exemple, les temps de loisir ou de sommeil n'entrent pas dans le propos de l'étude. La nomenclature, préétablie, distingue cinq grandes fonctions liées à la nourriture, au logement, aux vêtements, aux soins des personnes et aux emplettes. Elle se subdivise en une multiplicité de postes spécifiant par exemple si la couture ou le lavage était effectué à la machine ou à la main.

La méthodologie mérite une mention particulière : l'enquête pilote a abouti à une stratification fine des familles selon l'âge et le nombre des enfants, ou selon l'âge de la femme pour les couples sans enfant. Elle a fait rejeter le niveau économique comme critère de sondage. Cette conclusion est tempérée par l'exclusion, hors de la population enquêtée, des catégories de situation économique extrême — dont on sait par ailleurs qu'elles sont difficilement saisies par les enquêtes. Le critère de l'activité professionnelle de la mère n'avait pas été envisagé ; ce choix peut être regretté car l'échantillon réduit des femmes « actives » se prête peu à des croisements plus fins, d'autant plus nécessaires que les caractéristiques des deux groupes diffèrent profondément : le nombre d'enfants en est l'exemple le plus évident et la durée du travail professionnel rend hétérogène la catégorie des femmes « actives ». Le sondage assurait par contre d'une égale répartition des saisons, des jours de la semaine et de la localisation entre le centre et la banlieue de la ville étudiée.

Les enquêtes récapitulaient l'activité domestique d'une semaine et relevaient celle d'une journée par tranche de dix minutes scindable en deux moitiés. La finesse de l'unité de temps et la distinction entre l'activité principale et une éventuelle activité secondaire résolvent de façon simple le difficile problème des activités multiples et compensent la brièveté de la période d'observation.

L'analyse est effectuée selon deux modes : en agrégeant l'activité des divers agents, ou en considérant chacune isolément. Dans la première optique, le résultat le plus synthétique est l'influence déterminante du nombre d'enfants sur la durée de presque toutes les activités ; pour les femmes au foyer, la durée totale du travail domestique varie de 7,2 à 12,3 ⁽¹⁾ heures selon qu'elles ont zéro ou quatre enfants. La variation est équivalente lorsque la mère exerce une profession, mais décalée, de 5,0 à 10,9 heures. Le nombre d'enfants est seulement devancé par l'âge du benjamin pour deux activités : les emplettes et les soins physiques aux personnes.

(1) Les durées sont exprimées en heures et dixièmes d'heures pour les facilités de calcul propre au système décimal.

L'activité professionnelle de la femme est très corrélée à la durée de son propre travail domestique ; mais l'est beaucoup moins après agrégation des agents. La production domestique de la mère dure en moyenne 8,0 heures pour les femmes au foyer et 5,3 heures pour les femmes « actives ». La durée totale pour l'ensemble des membres de leur famille s'élève à 11,1 heures et 8,7 heures. La part des autres personnes paraît donc peu modifiée par la vie professionnelle de la mère. Dans les deux cas, le travail domestique du mari reste égal à 1,6 heure en moyenne, n'atteignant pas le tiers de celui de son épouse. Mais il est plus sensible à la présence de très jeunes enfants, s'accroissant d'une heure lorsque la mère exerce une profession.

La distinction entre activités régulières et spéciales relatives à la cuisine et au ménage met en évidence la spécificité des rôles dans la famille. La participation du mari et des enfants est plus forte dans les tâches occasionnelles, particulièrement lorsque la mère de famille exerce une profession.

Cet ouvrage est extrêmement riche en informations concernant la répartition des rôles dans le couple. Citons une autre approche de ces faits : les auteurs regroupent les activités domestiques en treize catégories. Elles observent alors que 19 % des maris n'en effectuent quotidiennement aucune et que 61 % participent à une, deux ou trois de ces tâches. Seules 4 % des femmes se limitent à ce nombre d'activités !

La répartition du travail domestique au cours de la semaine donne lieu à des résultats intéressants. Minimum le dimanche, il s'accroît fortement et régulièrement du lundi au samedi — d'une heure en quatre jours seulement. L'activité des maris culmine le samedi après-midi avec 2,8 heures pour les époux des femmes au foyer. Mais les adolescents les devançant en totalisant plus de 3,5 heures par famille concernée. Pendant le week-end, les femmes au foyer effectuent un temps de travail domestique supérieur aux autres femmes : 7,5 heures contre 6,4, le samedi et 5,5 heures contre 4,9, le dimanche. Le sens de cette remarque ne serait clair qu'à nombre d'enfants égal, cependant le travail domestique ne paraît pas s'accumuler pendant la semaine chez les femmes « actives ».

Un compte rendu se prête mal à des comparaisons entre enquêtes, faute de nomenclatures et de prélèvements de l'information équivalents. Il semble cependant que la durée totale d'activité ménagère de la mère soit peu différente de celle observée au C.R.E.D.O.C. dans l'enquête C.N.A.F. (1971) et la confrontation prudente des résultats sera précieuse.

Cet ouvrage livre une information chiffrée détaillée et méthodique à laquelle les chercheurs ne manqueront pas de se référer.

Benoît RIANDEY

la seconde édition 1976 de

l'analyse des données

par

J.-P. BENZÉCRI
et collaborateurs

avec de nouveaux programmes

TOME 1 : La taxinomie

TOME 2 : L'analyse des correspondances

● **Chaque tome comprend 4 parties :**

- A - textes généraux introductifs
- B - exposés mathématiques détaillés
- C - exemples d'applications dans de nombreux domaines
- D - programmes en langage FORTRAN

● **Chaque volume de 624 pages, relié toile du Marais . 119 F**

Pour tous les statisticiens et les spécialistes des sciences confrontée à l'analyse des données : économie, psychologie, histoire, linguistique, écologie, zoologie, botanique, géologie, biologie, médecine...

dunod

REVUES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES SCIENTIFIC AND TECHNICAL JOURNALS

TARIF 1977 et années antérieures — *Subscription rates for 1977 and former years*

Les abonnements sont payables d'avance et partent de janvier — *All subscriptions are payable in advance and start in January*

GAUTHIER-VILLARS

	France F	Foreign FF	Prix au n° FF
<input type="checkbox"/> Annales Scientifiques de l'École Normale Supérieure (4 N ^{os}). Vol. 10	330	385	100
<input type="checkbox"/> Annales de l'Institut Henri-Poincaré (2 séries)			
<input type="checkbox"/> Série A. Physique théorique-Theoretical physic. 2 tomes (8 N ^{os}). Vol. 26-27	305	355	70
<input type="checkbox"/> Série B. Calcul des probabilités et statistique-Probability calculus. 1 tome (4 N ^{os}). Vol. 13	160	187	70
<input type="checkbox"/> Bulletin de la Société Mathématique de France (4 N ^{os} + 4 suppl.). Vol. 105	300	300	
<input type="checkbox"/> Bulletin des Sciences Mathématiques (4 N ^{os}). Vol. 101	275	330	93
<input type="checkbox"/> Comptes Rendus de l'Académie des Sciences : Hebdomadaire. 2 tomes par an. Vol. 284-285			
<input type="checkbox"/> Les 3 séries A-B, C, D	1 656	2 800	
<input type="checkbox"/> Séries A-B : Sciences mathématiques et physiques-Mathematical and physical Sciences	807	1 300	} 45
<input type="checkbox"/> Série C : Sciences chimiques-Chemical Sciences	703	1 130	
<input type="checkbox"/> Série D : Sciences naturelles. Agriculture-Biology and Environmental Sciences	776	1 300	
<input type="checkbox"/> Journal Français de Biophysique et Médecine Nucléaire (5 N ^{os}) (à l'étude)	250	290	70
<input type="checkbox"/> Journal de Mathématiques Pures et Appliquées (4 N ^{os}). Vol. 56	285	320	100
<input type="checkbox"/> Journal de Mécanique (5 N ^{os}). Vol. 16	270	320	90
<input type="checkbox"/> Journal de Mécanique Appliquée (4 N ^{os})	180	230	60
<input type="checkbox"/> Mathématiques et Sciences Humaines (4 N ^{os}). Vol. 15	115	130	40
<input type="checkbox"/> Nouveau Journal de Chimie (Le) (6 N ^{os})	170	200	50
<input type="checkbox"/> Œcologia Plantarum (4 N ^{os}). Vol. 12	170	210	52
<input type="checkbox"/> Physiologie Végétale (4 N ^{os}). Vol. 15	215	265	70
<input type="checkbox"/> Revue d'Écologie et de Biologie du Sol (4 N ^{os}). Vol. 14	205	253	77
<input type="checkbox"/> Revue de Chimie Minérale (6 N ^{os}). Vol. 14	310	380	90

DUNOD

<input type="checkbox"/> Automatismes (8 N ^{os})	180	240	40
<input type="checkbox"/> Cahiers de l'Analyse des Données (Les) (4 N ^{os})	150	180	45
<input type="checkbox"/> Consommation (4 N ^{os})	110	130	38
<input type="checkbox"/> Construction (11 N ^{os})	145	180	17
<input type="checkbox"/> French Railway Techniques (4 N ^{os})	105	128	32
<input type="checkbox"/> International Journal of Psychology (4 N ^{os})	120	150	45
<input type="checkbox"/> Matériaux et Constructions (essais et recherches) (6 N ^{os})	180	210	35
<input type="checkbox"/> Radioprotection (4 N ^{os})	120	150	45
<input type="checkbox"/> Revue Française du Marketing (6 N ^{os})	140	165	35
<input type="checkbox"/> RAIRO (Revue Française d'Automatique, d'Informatique et de Recherche Opérationnelle) (20 N ^{os})	472	510	40
<input type="checkbox"/> RAIRO, abonnement à une des séries-Subscription to one of the series	155	180	
<input type="checkbox"/> Revue Générale des Chemins de Fer (11 N ^{os})	140	170	25

En diffusion

<input type="checkbox"/> Bulletin d'Informations Scientifiques et Techniques du C.E.A. (6 N ^{os})	90	110	18
<input type="checkbox"/> L'Informatique Nouvelle (11 N ^{os}) (uniquement par MM. les libraires) (subscription through book-sellers only)	280	300	32
<input type="checkbox"/> Bulletin Biologique de la France et de la Belgique (4 N ^{os})	205	253	77

Pour l'étranger, ces prix s'entendent pour une expédition au tarif normal. Si vous désirez un acheminement accéléré, veuillez indiquer sur vos commandes : « Envoi par avion, à facturer en sus. »

For foreign countries the subscription rates include surface mail charges. For faster delivery, please mark your order: "Air Mail-charges invoiced in addition."

C.D.R. - Centrale des Revues, B.P. n° 119 — 93104 Montreuil Cedex, France — Tél. 374 12-45

IMPRIMERIE GAUTHIER-VILLARS, 70, rue de Saint-Mandé, 93100 Montreuil

Dépôt légal 1976 : Imprimeur : 2147 — Éditeur : 020 — CPPP 56687

193199-77

2^e trimestre 1977

Imprimé en France

Le Directeur de la publication : P. BORDAS

CONSOMMATION (ANNALES DU C. R. E. D. O. C.)

1974

- N° 1. — Recherche et politique sociale. — Les facteurs démographiques et la croissance des consommations médicales. — La justice civile, sa place dans la société française.
- N° 2. — La consommation pharmaceutique en 1970. — Une définition des dépenses d'éducation des familles. — L'utilisation des études à long terme dans la planification française. — Sur les indices de distances en vue de la construction d'une classification hiérarchique.
- N° 3. — L'essentiel ou le résidu : le cas de la planification urbaine. — Diffusion des consommations médicales de ville dans la population en 1970. — Les grèves dans l'économie française.
- N° 4. — Aspects géographiques du système des soins médicaux. Analyse des données départementales. — Vieillesse et classe sociale. L'exemple des paysans bénéficiaires de l'I.V.D. et celui des petits commerçants. — Sur les critères d'agrégation utilisés en classification automatique.

1975

- N° 1. — Structure et inégalité des patrimoines. — L'appréciation monétaire d'un surplus dans la consommation alimentaire de différentes catégories sociales. — Quelques critères de comparaison des hiérarchies indicées produites en classification automatique.
- N° 2. — Vers une évaluation de la consommation réelle des ménages. — La justice distributive de l'école. — L'orientation du dépouillement de certaines enquêtes par l'analyse des correspondances multiples.
- N° 3. — Pour une définition de l'environnement. — Note sur la rentabilité du patrimoine des ménages salariés et inactifs.
- N° 4. — Comparaison des prix et des tarifs des services médicaux 1960-1975. — Refus et approbation systématiques dans les enquêtes par sondage. — Notation et classement : deux méthodes de recueil de données.

1976

- N° 1. — Analyse de contenu et contenu de l'analyse. — Application d'un problème de classification avec contrainte de contiguïté.
- N° 2. — L'enquête de 1970 sur les consommations médicales. — Comparaison d'un modèle factoriel et d'un modèle hiérarchique.
- N° 3. — La représentation des artisans dans la statistique officielle. — L'hospitalisation et sa place dans les dépenses médicales en 1970. — La nouvelle théorie du consommateur et la formation des choix.
- N° 4. — La laxonomie nosologique. Classification des maladies dans l'enquête de 1970 sur les soins médicaux. — Les bénéficiaires des dépenses de l'Éducation Nationale en 1965 et 1970. Analyse par catégorie socio-professionnelle.

SOMMAIRE DES PROCHAINS NUMÉROS

Influence des facteurs socio-économiques sur l'hospitalisation. La dynamique des consommations alimentaires. Analyse socio-économique. Le rôle des statistiques dans l'évolution de la politique de la santé.

sommaire

Éditorial	2
---------------------	---

ÉTUDES

HUBERT FAURE, SIMONE SANDIER ET FRANÇOIS TONNELIER Projections de la production et de la consommation de soins médicaux, VII ^e Plan (1975-1980)	5
LUDOVIC LEBART La validité des résultats en analyse des données	41

NOTES ET CHRONIQUES

MICHÈLE TALLARD Les conditions de logement des travailleurs migrants en France	71
RÉSUMÉS-ABSTRACTS	91

BIBLIOGRAPHIE

**CENTRE DE RECHERCHE
POUR L'ÉTUDE
ET L'OBSERVATION
DES CONDITIONS DE VIE**
142, rue du Chevaleret
75634 PARIS CEDEX 13
Tél. 584-14-20

1977 n° 1
Janvier-Mars